

Réf: Dossier N° 054865

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ERMES AUTO TRANSIT »

Siège social Abidjan, Cocody, BONOUMIN, Lot 9063, Ilot 13

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17/09/2021 , et enregistrés au CEPICI le 22/09/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ERMES AUTO TRANSIT »

Objet : IMPORT-EXPORT ET VENTE DE VEHICULE

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, BONOUMIN, Lot 9063, Ilot 13

Dirigeant(s) : Mme KIPRE ZOMADRE AUDE LAURINE (GÉRANTE)

RCCM : n° CI-ABJ-03-2021-B13-06233 du 14/12/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°30452/GTCA*RC/2021 du 14/12/2021

